

Idéologies politiques du XIX^e siècle et religion(s)

Toutes les idéologies politiques sont porteuses d'un discours particulier sur les religions. Mais qu'en est-il des principales idéologies qui se sont épanouies au XIX^e siècle ?

Pour répondre à cette question, nous vous invitons à prendre connaissance des trois documents ci-dessous avant de...

1. préciser l'idéologie politique à laquelle chacun de ces textes appartient ;
2. justifier votre réponse précédente en montrant, dans un paragraphe soigneusement rédigé pour chaque document, en quoi l'argumentation qui y est développée est en concordance avec une valeur fondamentale de l'idéologie identifiée (valeur que vous êtes libre de choisir) ;
3. préciser, à nouveau en un bref paragraphe soigneusement rédigé pour chaque document, quelle est la nature du discours tenu sur la religion par ceux qui adhèrent à l'idéologie dont ce document est témoin.

Selon les professeurs et les classes, la matière n'a pas forcément été abordée de la même façon : peu importe, nous vous demandons de faire de votre mieux avec les éléments dont vous disposez. N'hésitez pas à faire quelques recherches complémentaires pour réaliser ce travail. En ces temps inédits, vous pouvez être autonomes et créatifs, ce sera d'autant mieux.

Rappelez-vous en outre que certaines notions utiles ont aussi été abordées au cours de néerlandais, dans le cadre de la projection du film *Daens*. Vous pouvez bien entendu utiliser ces éléments-là ; et surtout, n'hésitez pas à nous poser des questions.

Document 1

« Que prétend la *démocratie sociale*, et quel doit être le but de la *démocratie chrétienne* ? Il ne peut y avoir de doute sur ce point. L'une, en effet - qu'on se laisse aller à la professer avec plus ou moins d'excès - est poussée par un grand nombre de ses adeptes à un tel point de perversité, qu'elle ne voit rien de supérieur aux choses de la terre, qu'elle recherche les biens corporels et extérieurs, et qu'elle place le bonheur de l'homme dans la poursuite et la jouissance de ces biens.

C'est pour cela qu'ils voudraient que, dans l'État, le pouvoir appartînt au peuple. Ainsi, les classes sociales disparaissant et les citoyens étant tous réduits au même niveau d'égalité, ce serait l'acheminement vers l'égalité des biens ; le droit de propriété serait aboli, et toutes les fortunes qui appartiennent aux particuliers, les instruments de production eux-mêmes, seraient regardés comme des biens communs.

Au contraire, la démocratie chrétienne, par le fait seul qu'elle se dit chrétienne, doit s'appuyer sur les principes de la foi divine comme sur sa propre base. Elle doit pourvoir aux intérêts des petits, sans cesser de conduire à la perfection qui leur

convient les âmes créées pour les biens éternels. Pour elle, il ne doit y avoir rien de plus sacré que la justice ; il lui faut garder à l'abri de toute atteinte le droit de propriété et de possession, maintenir la distinction des classes qui, sans contredit, est le propre d'un État bien constitué ; enfin, il faut qu'elle accepte de donner à la communauté humaine une forme et un caractère en harmonie avec ceux qu'a établis le Dieu créateur.

Il est donc évident que la démocratie sociale et la démocratie chrétienne n'ont rien de commun. »

Document 2

« Aussi longtemps que l'autorité laissera la religion parfaitement indépendante, nul n'aura intérêt d'attaquer la religion ; la pensée même n'en viendra pas ; mais si l'autorité prétend la défendre, si elle veut surtout s'en faire une alliée, l'indépendance intellectuelle ne tardera pas à l'attaquer. De quelque manière qu'un gouvernement intervienne dans ce qui a rapport à la religion, il fait du mal. Il fait du mal, lorsqu'il veut maintenir la religion contre l'esprit d'examen, car l'autorité ne peut agir sur la conviction ; elle n'agit que sur l'intérêt. En n'accordant ses faveurs qu'aux hommes qui professent les opinions consacrées, que gagne-t-elle ? D'écarter ceux qui avouent leur pensée, ceux qui par conséquent ont au moins de la franchise ; les autres par un facile mensonge savent éluder ses précautions ; elles atteignent les hommes scrupuleux, elles sont sans force contre ceux qui sont ou deviennent corrompus. Quelles sont d'ailleurs les ressources d'un gouvernement pour favoriser une opinion ? Confiera-t-il exclusivement à ses sectateurs les fonctions importantes de l'état ? Mais les individus repoussés s'irriteront de la préférence. Fera-t-il écrire ou parler pour l'opinion qu'il protège ? D'autres écriront ou parleront dans un sens contraire. Restreindra-t-il la liberté des écrits, des paroles, de l'éloquence, du raisonnement, de l'ironie même ou de la déclamation ? Le voilà dans une carrière nouvelle : il ne s'occupe plus à favoriser ou à convaincre, mais à étouffer ou à punir ; pense-t-il que ses lois pourront saisir toutes les nuances et se graduer en proportion ? Ses mesures répressives seront-elles douces ? On les bravera, elles ne feront qu'aigrir sans intimider. Seront-elles sévères ? Le voilà persécuteur. Une fois sur cette pente glissante et rapide, il cherche en vain à s'arrêter. Mais ses persécutions mêmes, quel succès pourrait-il en espérer ? »

Document 3

« Mais en aucun cas nous ne devons nous fourvoyer dans les abstractions idéalistes de ceux qui posent le problème religieux en termes de « raison pure », en dehors de la lutte de classe [...]. Il serait absurde de croire que, dans une société fondée sur l'oppression sans bornes et l'abrutissement des masses ouvrières, les préjugés religieux puissent être dissipés par la seule propagande. Oublier que l'oppression religieuse de l'humanité n'est que le produit et le reflet de l'oppression économique au sein de la société serait faire preuve de médiocrité bourgeoise. Ni les livres ni la propagande n'éclaireront le prolétariat s'il n'est pas éclairé par la lutte qu'il soutient

lui-même contre les forces ténébreuses du capitalisme. L'unité de cette lutte réellement révolutionnaire de la classe opprimée combattant pour se créer un paradis sur la terre nous importe plus que l'unité d'opinion des prolétaires sur le paradis du ciel.

Voilà pourquoi, dans notre programme, nous ne proclamons pas et nous ne devons pas proclamer notre athéisme ; voilà pourquoi nous n'interdisons pas et ne devons pas interdire aux prolétaires, qui ont conservé tels ou tels restes de leurs anciens préjugés, de se rapprocher de notre Parti. Nous préconiserons toujours la conception scientifique du monde ; il est indispensable que nous luttons contre l'inconséquence de certains « chrétiens », mais cela ne veut pas du tout dire qu'il faille mettre la question religieuse au premier plan, place qui ne lui appartient pas ; qu'il faille laisser diviser les forces engagées dans la lutte politique et économique véritablement révolutionnaire au nom d'opinions de troisième ordre ou de chimères, qui perdent rapidement toute valeur politique et sont très vite reléguées à la chambre de débarras, par le cours même de l'évolution économique.

La bourgeoisie réactionnaire a partout eu soin d'attiser les haines religieuses - et elle commence à le faire chez nous - pour attirer de ce côté l'attention des masses et les détourner des problèmes économiques et politiques réellement fondamentaux [...].

Le prolétariat révolutionnaire finira par imposer que la religion devienne pour l'État une affaire vraiment privée. Et, dans ce régime politique débarrassé de la moisissure médiévale, le prolétariat engagera une lutte large et ouverte pour la suppression de l'esclavage économique, cause véritable de l'abêtissement religieux de l'humanité. »